

## Traite des êtres humains: Enfin un nouveau plan d'action national après trois ans d'attente

**Paris - En cette journée européenne de lutte contre la traite des êtres humains, la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) se félicite de la présentation par le Gouvernement du deuxième plan d'action national contre la traite des êtres humains, attendu depuis près de trois ans. La CNCDH examinera avec une extrême attention ce nouveau plan d'action national au regard des recommandations qu'elle avait formulées lors de son évaluation du plan précédent en 2017.**

### Un plan d'action national à la hauteur des enjeux ?

La CNCDH attend de ce document une stratégie à la hauteur des enjeux majeurs de la protection des personnes vulnérables contre toutes les formes d'exploitation, de l'identification des victimes et de leur reconstruction. Elle sera vigilante quant aux ressources financières et techniques allouées à la mise en œuvre du plan ; le plan précédent, en effet, n'a été que partiellement exécuté faute de crédits suffisants.

La CNCDH regrette d'ores et déjà que la coordination de ce plan demeure rattachée au Secrétariat d'Etat chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations. Ce rattachement nuit à une appréhension d'ensemble de la lutte contre la traite des êtres humains qui ne saurait être réduite à la traite à des fins d'exploitation sexuelle. Elle renouvelle sa recommandation préconisant le rattachement de cette mission de coordination au Premier ministre afin que tous les ministères concernés soient efficacement impliqués dans l'action contre cette très grave atteinte à la dignité des personnes.

La CNCDH regrette en outre de ne pas avoir été plus étroitement associée à l'élaboration de ce nouveau plan. Elle en publiera une évaluation au moment opportun.

### Absence regrettable d'engagement politique, au détriment de la dignité de milliers de personnes

La CNCDH rappelle que, contrairement aux idées reçues, la traite et l'exploitation des êtres humains sont encore un phénomène peu visible mais bien réel. Aujourd'hui en France des milliers de femmes, d'hommes et d'enfants sont victimes de traite et d'exploitation sous toutes leurs formes : des travailleurs sont victimes de travail forcé, des mineurs sont contraints de commettre des délits, des mineurs, des femmes, des hommes sont réduits en servitude.

L'adoption et la mise en œuvre d'une politique publique, portée au plus haut niveau du Gouvernement, sont d'autant plus indispensables.

C'est pourquoi, depuis la fin du premier plan d'action contre la traite des êtres humains, la CNCDH a appelé, à de nombreuses reprises, la France à se doter d'un nouveau plan et d'une stratégie à la hauteur de la gravité des violations des droits et de la dignité humaine subies par les victimes. Tout aussi préoccupés, la société civile, et les instances internationales, comme le Groupe d'expert sur la traite des êtres humains du Conseil de l'Europe et les Nations unies, alertés par la CNCDH, ont également interpellé la France.

---

#### • Déclarations et communiqués précédents :

Communiqué de presse : [Lutte contre la traite et l'exploitation des êtres humains : le gouvernement doit agir ! \(10 mai 2019\)](#)

[Déclaration](#) adoptée par la CNCDH à l'unanimité en Assemblée plénière (2 octobre 2018)

Communiqué de presse : [La CNCDH alerte sur l'urgence qu'un nouveau plan national de lutte contre la traite des êtres humains soit adopté](#) (20 mai 2018)

Communiqué de presse : [Lutte contre la traite des êtres humains : Se souvenir et commémorer sont essentiels. Agir au quotidien est indispensable](#) (10 mai 2018)

Communiqué de presse : [Lutte contre la traite des êtres humains : il est urgent que le gouvernement se mobilise](#) (22 janvier 2018)

#### • Publications :

[Evaluation du plan d'action national contre la traite des êtres humains](#) (2014-2016) (6 juillet 2017)

[La traite des êtres humains : les idées reçues t'aveuglent, ouvre les yeux !](#) (2017, réédition 2019)  
Brochure sur les préjugés et les idées reçues liés à la traite et à l'exploitation des êtres humains.

[Premier rapport sur la lutte contre la traite des êtres humains en France](#) (mars 2016)

### CONTACT PRESSE

Céline Branaa-Roche | [celine.roche@cncdh.fr](mailto:celine.roche@cncdh.fr) | 06.45.18.72.87

[www.cncdh.fr](http://www.cncdh.fr) | Twitter @CNCDH | Facebook @cncdh.france

**La Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) s'est vu confier le mandat de rapporteur national indépendant pour la lutte contre la traite et l'exploitation des êtres humains le 14 mai 2014** lors de l'adoption du premier Plan d'action national en Conseil des ministres. Cette mesure transpose la directive 2011/36/UE du Parlement européen et du Conseil du 5 avril 2011 imposant aux Etats la mise en place d'un mécanisme national indépendant sur la thématique.

Le mandat de rapporteur national indépendant confère plusieurs missions à la CNCDH. Elle est chargée de :

- connaître le phénomène et d'en définir les tendances ;
  - collecter les données en collaboration avec la société civile nationale comme avec les autres instances internationales ;
- évaluer les actions menées pour lutter contre la traite et l'exploitation en France et de rédiger des rapports à destination du Gouvernement et du Parlement. L'évaluation de la politique mise en œuvre par le Gouvernement fait l'objet d'un rapport périodique.

La CNCDH a pour mission de conseiller les pouvoirs publics dans l'élaboration des politiques nationales, dans le respect des engagements internationaux de la France en matière de droits de l'Homme et évaluer leur mise en œuvre.

\*\*\*\*

Institution nationale indépendante, la CNCDH est accréditée au statut A auprès des Nations unies.

Elle est composée de 64 membres issus de de la société civile, de personnalités qualifiées et de membres de droit. Ses membres sont nommés pour une durée de trois ans par arrêté du Premier ministre. La nouvelle mandature a débuté le 10 avril 2019. L'actuel président de la CNCDH est Jean-Marie Delarue.

## CONTACT PRESSE

Céline Branaa-Roche | [celine.roche@cncdh.fr](mailto:celine.roche@cncdh.fr) | 06.45.18.72.87

[www.cncdh.fr](http://www.cncdh.fr) | Twitter @CNCDH | Facebook @cncdh.france